



Bulletin d'inscription au collectif Atelier Citoyen, Plaisance à Gauche

Je souhaite participer au changement de gouvernance de Plaisance du Touch et je m'inscrits au collectif.

J'ai lu et j'accepte les principes définis dans la charte éthique du collectif rédigée au verso de ce bulletin.

Je participerai, dans la mesure de mes possibilités, à l'organisation des événements organisés par le collectif pour promouvoir le changement de gouvernance de notre commune.

Je contribue aux finances du collectif dans la mesure de mes possibilités.

Nom : Prénoms :

Courriel : (en caractères d'imprimerie)

Téléphone :

Fait à Plaisance du Touch, le/...../ 201...

Signature



L'ATELIER CITOYEN

PLAISANCE À GAUCHE

Charte pour une nouvelle gouvernance à Plaisance du Touch

Qui sommes nous

Nous sommes des Plaisançoises et Plaisançois réunis pour apporter de nouvelles méthodes de gouvernance à notre commune.

Nous voulons stimuler la Démocratie locale et augmenter la participation populaire aux décisions collectives afin de redonner le pouvoir au peuple.

Nous sommes des personnes appartenant à différents partis politiques de gauche ou sans affiliations politiques, issues de la société civile, mais ayant en commun la volonté de travailler, librement ensemble, pour promouvoir une gouvernance démocratique de notre Commune.

Ce que nous voulons :

1. Défendre, promouvoir et créer des services publics, qui sont le moyen essentiel pour que chacun ait accès, de façon équitable, aux biens et services nécessaires à une vie digne. Les services publics sont une des conditions de la cohésion sociale.
2. Redistribuer les richesses créées pour supprimer les inégalités liées aux conditions sociales. Participer à éliminer toutes les précarités.
3. Garantir la Liberté et l'Égalité de tous dans le respect de la loi et des intérêts de la collectivité.
4. Défendre l'écologie et soutenir un développement économique soucieux de l'impact sur notre société et son environnement. Ne pas demander à la Terre plus qu'elle ne peut produire. Développer les énergies renouvelables pour supprimer les effets néfastes des gaz à effet de serre et les déchets nuisibles.
5. Promouvoir une consommation raisonnée pour donner aux Plaisançois les moyens d'être des consom'acteurs. La consommation a un impact important sur notre santé et notre comportement social. La distribution doit être organisée dans des lieux à taille humaine et conviviaux, loin des grands temples d'un âge révolu.
6. Renouer avec un service public de l'enfance qui doit travailler en co-construction avec les parents et les professionnels, permettant ainsi un accès à l'éducation pour tous et dans le respect de tous.
7. Développer la prévention et l'éducation avant la répression. La bataille contre les incivilités sera gagnée par la culture. Agir et dénoncer toutes les formes de discriminations.
8. Créer les conditions d'un accès de tous à la culture. La culture doit être multiple et ne peut se limiter aux offres marchandes. La culture est un facteur essentiel du développement humain.
9. Stimuler les associations plaisançoises à développer l'éducation populaire. Les associations sont la meilleure école de la démocratie. Les subventions doivent être octroyées par une commission paritaire.
10. Donner le droit à la révocation des élus par les citoyennes et citoyens ainsi que le droit de vote des étrangers résidents. Le droit de vote dès 16 ans révolus.
11. Innover dans la gouvernance municipale, en pratiquant une politique qui ne soit, ni libérale, ni austeritaire, ni centralisatrice.

Ce que nous proposons :

- A. La liste des candidats aux élections municipales sera issue de réunions publiques thématiques. Au cours de ces réunions, les participants désigneront les personnes les plus aptes pour les représenter et qui souhaitent assumer cette fonction. Le programme défendu par ces candidats sera celui défini pendant les réunions publiques. Les élus sont les représentants de la communauté des habitants de Plaisance dans les instances supérieures.
- B. Les personnes désignées pour représenter les habitants devront au préalable, approuver et s'engager à défendre la "Charte Éthique des Collectivités Territoriales" promulguée par ANTICOR et cette même charte.
- C. Les élus devront tout mettre en œuvre pour que les habitants de Plaisance participent à l'orientation de la gouvernance communale dans le cadre de réunions publiques. Les élus devront veiller à ce que les Plaisançois disposent d'une information complète et pluraliste et organiseront la tenue de débats, les plus larges possibles, avant que les Plaisançois ne se prononcent.
- D. Les élus de Plaisance veilleront à travailler en concertation avec les communes environnantes.